

# Helimatic® Cleaner alcaline

Nettoyant liquide alcalin

Nettoyage – automatique

Helimatic® Cleaner alcaline ... pour les besoins de nettoyage particuliers

## Propriétés

Helimatic® Cleaner alcaline

- Nettoyant liquide alcalin présentant un pH > 10 et une combinaison spéciale de tensioactifs
- Dissout la totalité du spectre des impuretés organiques et optimise le nettoyage dans le cadre de problèmes de préparation particuliers et de situations à risques
- Réduit les risques de transmission iatrogénique de la maladie de Creutzfeldt-Jakob / la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob conformément au rapport final de la Task Force vCJK de l'Institut Robert Koch 04.2002
- Faible développement de mousse même en cas de charge organique

## Dosage et mode d'emploi

Dosage de 0.3 % à 0.8 %

Helimatic® Neutralizer C est destiné à la neutralisation de résidus alcalins.

Article	N° art.
Bidon 5 litres	18731
Bidon 25 litres	18733
Fût 200 litres	18774
Fût 600 litres	18796



**pH > 10, avec tensioactifs**

### Données physico-chimiques

Valeur pH (20 °C) :  
Densité rel. (20 °C, g / cm<sup>3</sup>) :  
Aspect :  
Odeur :  
Conductivité :

### Concentré :

env. 13  
1.085  
clair, légèrement jaunâtre  
neutre, agréable

### Solution prête à l'emploi : 0.5%

env. 11  
0.988  
légèrement trouble  
neutre, agréable  
env. 49 µS / cm

### Helimatic® Cleaner alcaline

Composition : hydroxyde de sodium, anti-corrosifs, formateurs de complexes, autres additifs

Indications selon le règlement (CE) n°648/2004 relatif aux détergents : < 5 % tensioactifs anioniques, < 5 % tensioactifs non-ioniques, 5 % NTA, < 5 % phosphonate, < 5 % polycarboxylate

Indications selon l'ordonnance sur les substances dangereuses : provoque des brûlures.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et des lunettes / un masque de protection. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Informations environnementales : classe de contamination de l'eau : 2